

Image not found or type unknown



Peut-on mettre son fils en héritier principal et tuteur à la plac

Par **emily427**, le **14/01/2008** à **19:00**

Bonjour, rnrnMon oncle , qui est marié depuis 20, est souvent en déplacement à cause de sa profession, sa femme qui est mère au foyer vide son compte en banque , le sien et celui de son mari.rncar lorsqu'elle est à découvert, la banque prend sur le compte de son mari, celui-ci a déjà été à la banque pour leur dire de ne plus le faire mais la banque continue, rnrnSa femme a 2 comptes, 1 dans la même banque que son mari et un autre à la poste.